

Sur les IUT on vous dit...

ILS SERONT FAVORISÉS PAR LA LRU



S'il est appliqué, le système de répartition des moyens décrété par la loi LRU implique :

- ▶ dès 2009, une **baisse des crédits de 37%** et une **perte de 24 emplois**, sur l'IUT « A » de Lille 1
- ▶ dès 2010, une **baisse des crédits de 40%** et une **perte de 15% des emplois**, sur les IUT en France

Source : IUT « A », ADIUT

LES DIPLÔMES RESTERONT NATIONAUX



Les employeurs se sont engagés depuis 40 ans auprès des IUT du fait de leur assurance des conditions de formation et de délivrance du diplôme **cohérentes sur tout le territoire national**, notamment garanties par le **fléchage des moyens**.

La LRU impose une suppression de ce fléchage, implique une **disparité des moyens** et donc la **perte de cette cohérence nationale**.

Le **refus de s'engager** en faveur d'un **parcours national de Licence Universitaire de Technologie** (cohérent avec le LMD) est un autre indice de l'**absence de volonté** de défense d'un enseignement technologique **efficace** en terme d'**insertion professionnelle** et de **promotion sociale**.

L'ÉTAT GARANTIT LA SURVIE DES IUT



Un simple **charte de bonne conduite**, sans force juridique coercitive, adossée à des contrats d'objectifs et de moyens, signée **au sein des universités** est à l'étude.

Aucune garantie légale explicite de l'État n'est proposée par le gouvernement. L'État se désengage donc, de fait, de cette responsabilité.

LES IUT SONT UNE PRIORITÉ DE L'ÉTAT



au même titre que :

- ▶ le pouvoir d'achat
- ▶ l'environnement
- ▶ l'emploi
- ▶ etc.

Parce que

- ▶ le gouvernement **impose la LRU** en refusant d'entendre la protestation de l'**ensemble du monde universitaire** et de la recherche
- ▶ le gouvernement **refuse toute concertation réelle**
- ▶ **l'université n'est pas une entreprise**
- ▶ **le savoir n'est pas une marchandise**
- ▶ nous voulons un **service public vivant**

Participons tous ensemble à la

MANIFESTATION UNITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

(E) JEUDI 19 FÉVRIER 2009
À 14H30,
PORTE DE PARIS



Université
Lille1 en Grève
<http://greve.univ-lille1.fr>

<http://greve.univ-lille1.fr>

Sur la **réforme**
des
universités
on vous dit...

La loi relative aux **Libertés et Responsabilités des Universités** (LRU) a été votée dans l'indifférence dès l'été 2007.

Sa mise en place a suscité et suscite de très larges mouvements de **protestation** dans les **universités**, alors même que le gouvernement proteste... de sa bonne foi, au travers d'une **communication savamment orchestrée**.

Qui dit  ?

Qui dit  ?

« La réalité n'a aucune importance. Il n'y a que la perception qui compte. »
Nicolas Sarkozy, in *L'Aube, le soir ou la nuit*,
de Yasmina Reza aux éditions Flammarion, Paris, 2007

Sur les chercheurs on vous dit :

ILS NE TROUVENT RIEN



Chercher n'est pas facile ... à expliquer :

- ▶ c'est ne pas savoir à l'avance ce que l'on va trouver
- ▶ ça prend du temps
- ▶ ça peut paraître inutile

De nombreuses recherches fondamentales ont, pourtant, des retombées sur la vie quotidienne. Par exemple, vous ne le savez sans doute pas mais le **métronome automatique**, que vous utilisez tous les jours, est une conséquence directe de recherches menées à l'**université de Lille 1**.

Source : Lille 1, Transpole

ILS NE SONT PAS PERFORMANTS



La recherche française est parmi les plus performantes au regard des moyens ridicules que lui attribue l'État.

La recherche française est classée au **5ème rang mondial** pour les publications et au **6ème rang mondial** pour le classement de Shanghai. Le CNRS est au **1er rang européen** et au **4ème rang mondial**.

La France est pourtant classée au **18ème rang mondial** pour l'**investissement public** dans la recherche.

Source : OCDE, OST, Webometrics, Université de Shanghai

ILS NE SONT PAS ÉVALUÉS



En France, les **laboratoires**, les équipes de recherche et les universités sont évalués **au moins tous les 4 ans**, souvent par plusieurs organismes différents (AERES, CNRS, etc.).

Les **chercheurs** sont évalués individuellement à **chaque étape de leur carrière** par des **instances nationales** (CNU) et **locales** (Conseil d'Administration ou Conseil Scientifique).

En France, comme partout dans le monde, les **chercheurs** sont évalués individuellement par **deux ou trois experts internationaux indépendants** pour chaque présentation (publication) de leurs résultats de travaux de recherches.

Sur les moyens on vous dit :

JAMAIS LES MOYENS N'ONT ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉS



Malgré les annonces gouvernementales, entre 2008 et 2009, le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche a **moins augmenté que l'inflation**.

En revanche en 2009 :

- ▶ **900 postes sont supprimés** dans les universités
- ▶ plus de **600 millions d'€** de crédits d'impôts recherches sont **offerts aux entreprises** (avec 1,5% de cette somme on peut créer 1000 postes dans les universités)

Source : Legifrance

IL Y A TROP D'UNIVERSITAIRES



En France entre 1984 et 2008 le nombre d'**étudiants** dans les universités françaises a **augmenté 10 fois plus vite** que le nombre de **personnels**.

En conséquence les universités françaises sont en **sous-encadrement** chronique :

- ▶ Lille 1 dispose de **1 personnel** pour **10 étudiants**.
- ▶ Bruxelles, Cambridge ou Zurich disposent, en moyenne, de **1 personnel** pour **2 étudiants**.

Source : Ministère, Universités

LES FRAIS D'INSCRIPTIONS VONT AUGMENTER



Avec des **budgets en baisse** pour continuer à **accomplir leur mission** en conservant leur niveau d'exigence, les universités vont devoir trouver de **nouvelles sources de financement**. La seule méthode qui puisse garantir leur indépendance est d'augmenter les frais d'inscriptions des étudiants.

Dans les pays où la même logique a été appliquée, les **frais d'inscriptions ont tous augmenté**. 2 exemples :

- ▶ **Royaume Uni** (2004) frais d'inscription **multipliés par 3**
- ▶ **Allemagne** (2005) **passage de 100 € à 500 €** en moyenne

Source : Higher Education Act, OEPU

Sur l'immobilisme on vous dit :

ILS SONT TOUJOURS EN GRÈVE



Depuis toujours, chaque ministre de l'enseignement supérieur a réformé l'université :

- ▶ loi **Savary** en 1984
- ▶ plan **Université 2000** en 1990
- ▶ loi sur la **semestrialisation** en 1997
- ▶ plan **Université du 3ème Millénaire** en 1998
- ▶ loi sur l'**Innovation** en 1999
- ▶ passage **ECTS-LMD** en 2002
- ▶ loi **LRU** en 2007

Pendant cette durée, **seul le mouvement actuel**, est à l'**initiative des universitaires**

Source : Legifrance

ILS REFUSENT LES RÉFORMES



À l'**initiative des chercheurs** et durant toute l'année 2004, des **états généraux** ont réuni toute la communauté française de la **recherche** et de l'**enseignement supérieur**, ainsi que l'ensemble de la **classe politique**.

Un **rapport** complet, qui a reçu un large assentiment, synthétisant ces débats et **proposant** un nombre important de **réformes** précises a été **publié**.

Aucune d'entre elles n'a été mise en oeuvre par les gouvernements qui se sont succédés depuis cette date et la loi LRU **contredit ces propositions**.

Source : « Les états généraux de la recherche » (Tallandier 2005), Legifrance

ILS SONT PRIVILÉGIÉS



- ▶ à Lille 1, **35% des administratifs et techniciens sont précaires** (répétition CDD 10 mois + 2 mois de carence)
- ▶ en 25 ans la **valeur des salaires** des universitaires a **baissé d'environ 20%**
- ▶ pour la **rémunération des enseignants-chercheurs** et leur condition de travail, sur 8 pays industrialisés, la France est classée **avant-dernière**
- ▶ la **baisse du nombre d'universitaires** contraste avec la **hausse du nombre de leur missions**

Source : Lille 1, SEO, Revue d'Économie Politique (05/2007), Legifrance